



Compétition réglementée par la Fédération Française de Cyclisme

DOSSIER D'INVITATION

La section BMX de l'U.V.A. Saint Jean d'Angély est heureuse de vous accueillir sur sa Piste à l'occasion de la

3^{ème} MANCHE

Championnat Interrégional du Grand Sud-Ouest

Dimanche 10 mai 2009

I - ACCUEIL :

Un accueil pour les pilotes, exposants, teams, camping cars , est prévu dès le samedi après-midi aux abords de la piste.

Remise des badges "Officiels", "Représentant Comité", "Organisation", ""Press", Pastilles des Essais pour les Pilotes.

Le samedi de 16h à 20h.

Le dimanche matin dès 8h.

II - ACCES :

Un fléchage portant la mention "BMX" sera mis en place dès l'entrée de l'agglomération de St Jean d'Angély (Plan de situation en annexe)

III - PARKINGS :

Un emplacement Camping cars est aménagé sur le complexe sportif situé à proximité de la piste. La barrière sera ouverte de 17h à 21 h le samedi (possibilité de stationner à l'extérieur après cette heure) et le dimanche matin dès 7 h. Réservation obligatoire auprès de : Mme DAUDET Isabelle doudourace@aol.com

Ce parking situé à une centaine de mètres de la piste, le stationnement aux véhicules particuliers le jour de la manifestation se fera aux abords de la piste.

Des WC sont situés dans l'enceinte camping et aux abords de la piste. (coté parking officiel)

Le parking réservé aux Officiels sera situé aux abords du collège dans la rue Georges TEXIER, la circulation sur cet axe étant clos pour l'épreuve.

Le Club décline toute responsabilité pour les vols, dégradations, effractions sur les véhicules durant la manifestation.

IV – REGLEMENT INTERIEUR :

Seules les Personnes arborant un Badge seront admises dans l'enceinte de la Piste. Toutefois un "Représentant de Comité" sera désigné par chaque Comité afin de venir présenter tout problème éventuel au secrétariat.

Ceci est établi conformément aux critères Nationaux qui assurent un meilleur déroulement de la Compétition.

V - RESTAURATION :

Une restauration rapide à tarif réduit sera assurée par les Bénévoles du Club.

- sandwich
- saucisse – merguez - ventrèche
- frites – pâtes bolognaise
- gâteaux – crêpes etc.

Une buvette sera ouverte dès le dimanche matin afin d'assurer un service non stop.

Un système de tickets sera mis en place.

VII - SECURITE / SECOURS :

Les secours sur la piste durant le temps de la compétition sont assurés par la CROIX BLANCHE de Royan.

En cas d'évacuation le SAMU de St Jean d'Angély est requis. La proximité de la caserne des Pompiers assure une intervention en quelques minutes.

Toute évacuation reste à la charge du licencié.

VIII - LES CATEGORIES :

Cf. art. 5 du règlement en annexe

Les CATEGORIES COURUES seront les catégories suivantes :

<u>20 "</u> <u>ANNEE</u>	<u>GARCONS</u> <u>9 catégories</u>
2001 et après	8 ans et moins Garçon
1999/2000	Pupille
1997/1998	Benjamin
1995/1996	Minime
1993/1994	Cadet
1991/1992	Junior
1985/1990	Homme 19/24
1980/1984	Homme 25/29
1979 et avant	Homme 30 +
1985/1992	National
1991 et avant	Elite

N.B. : Les pilotes courant en Catégorie National ou Élite participeront à ces épreuves dans leur catégorie d'âge respective.

20 "

FILLES

ANNEE

3 catégories

1999 et après 8 ans et moins Fille et Pupille Fille
1998/1995 Benjamine Fille et Minime Fille
1994 et avant Cadette Fille et Filles 17 ans et +

N.B. : Les deux catégories Filles ci-dessous pourront choisir de courir avec les Juniors Garçon 17/18 ans, mais le choix devra être fait dès la première épreuve et devra être poursuivi pendant les trois épreuves.

1992 et avant Filles 17 ans et +
1992 et avant Elite Dames

24 "

CRUISERS

ANNEE

3 catégories

1993 et après Minime Cruiser et Cadet Cruiser
1992/1970 Junior Cruiser + 19/29 Cruiser + 30/39 Cruiser
1969 et avant 40 + Cruiser

VIII - ENGAGEMENTS :

Le montant des inscriptions est fixé par le règlement du CIGSO pour toutes les catégories à 9 € (12€ pour deux catégories courues).

Date limite d'inscription : le lundi 4 mai 2009 précédant la compétition.

Les inscriptions seront envoyées par email aux adresses suivantes :

Busserolle2@wanadoo.fr

Le règlement des engagements devra être envoyé par chèque bancaire à l'ordre du UVA BMX avant le lundi 4 mai 2009 à l'adresse suivante :

Valérie GENEAU
144 rue de Lormont
17100 SAINTES
06.78.79.72.94

IX – RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés conformément au règlement.

De plus les catégories du bloc 2 Filles et Garçons seront récompensées jusqu'au 8^{ème} (5 catégories).

X - PROGRAMME PREVISIONNEL :

Epreuve GSO de St JEAN d'ANGELY

Les catégories de 8 pilotes ou moins de 8 pilotes se dérouleront en 5 manches.
Les Essais libres et contrôlés se dérouleront par blocs.

Les pilotes devront coller obligatoirement, sur leur plaque avant, en haut à gauche, une pastille de 2,5 cm de diamètre de la couleur suivante.

- Bloc 1 : Cruisers, pas de pastille
- Bloc 2 : Minimés et moins H et F en 20", **pastille rouge**
- Bloc 3 : Cadets et + H et F en 20", **pastille verte**

De 9 h à 10 heures : Essai Bloc 1 & 2

- Essais Bloc 1
- Essais Bloc 2

10h 15 : Début des courses avec dans l'ordre du règlement :

- Manches qualificatives pour les Blocs 1 et 2
- Quarts, demi et finales Bloc 1 (Cruisers)
- Essais Bloc 3
- Remise des récompenses 24 pouces
- 1^{ère} manche Bloc 3
- Echauffement Bloc 2 (10 minutes)
- 2^{ème} manche Bloc 3
- Quarts de finale Bloc 2
- 3^{ème} manche Bloc 3
- Demi-finales Bloc 2
- Quarts de finale Bloc 3
- Finale Bloc 2
- Demi-finales et Finales Bloc 3
- Remise des récompenses 20 pouces

A l'issue des récompenses 20 pouces, une cérémonie de remises des récompenses du CIGSO, sera organisée par le comité Régional FFC Poitou Charentes.

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les catégories regroupées seront récompensées telles qu'elles auront courues.

Le timing définitif sera établi, en fonction du nombre d'engagés par le Président du Jury et communiqué aux clubs le jeudi soir.

XI – CONTACTS

- busserolle2@wanadoo.fr

XII - ANNEXES :

- Plan d'accès au site
- Plan du site
- Adresse piste : Avenue J. RICHARD 17400 Saint Jean d'Angely
- Bulletin d'inscription

XIII – DIVERS

Une tombola sous forme de tirage immédiat sera proposée aux spectateurs. Les lots seront à retirer immédiatement à la caisse « tombola ».

XIV - HEBERGEMENT

La commune de Saint Jean d'Angély pourra vous fournir un réseau hôtelier complet au plus près de la manifestation.

Plan d'Accès au Site



Plan d'accès

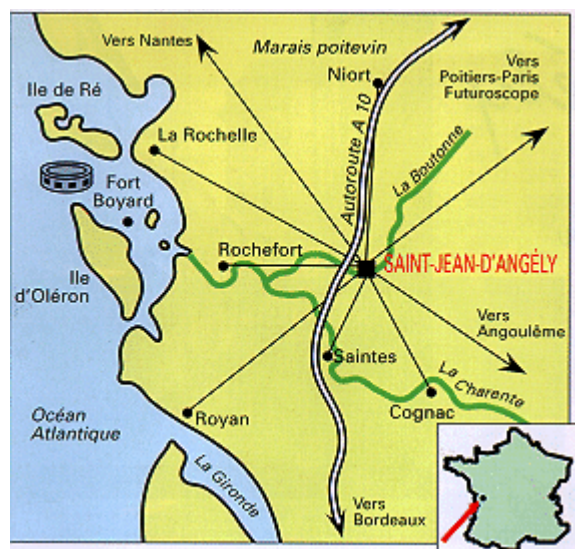
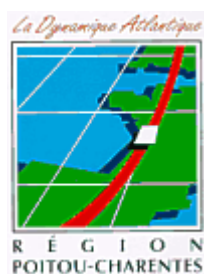


Par la route : Autoroute A 10 - Sortie 34
Saint Jean d'Angély

Coordonnées GPS :
N45° 57' 8.49", W0° 31' 45.89"

Par le train : Gare de Saint Jean d'Angély

Relation TGV Atlantique via Niort
Tel : 05.46.32.01.01



Par avion : **Aviation d'affaires :**

Possibilité d'atterrir à Saintes (900 mètres de piste en dur) et à St. Jean d'Angély avec avions- taxis (piste homologuée en herbe de 900m).

Aéroports de proximité :

La Rochelle : 60 Kms : Liaison quotidienne avec Paris, Lyon, Clermont-Ferrand, Londres)
Cognac : 44 Kms

Aérodrome départemental :

Rochefort sur Mer : 40 Kms (piste pour Boeing 707 et moyens courriers).

Au delà :

Bordeaux Mérignac :130 Kms
Poitiers : 100 Kms

Plan du Site

